Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1470

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses
27 avril 2001 – nº 1470
Hebdomadaire romand
Trente-huitième année

En finir avec l'effet de serre (familiale)

Cette fois, c'est confirmé. La famille devient l'objet de toutes les attentions politiques. Pendant que le PDC se paie le luxe de renoncer à une présidente de qualité qui veut protéger ses proches d'une pression médiatique délatrice, le parti socialiste poursuit son offensive en faveur des familles. La famille n'est plus (seulement) ce lieu clos où se transmettent autorité, patrimoine et tradition. Que cela plaise ou non, que cela inquiète ou réjouisse, peu importe. Les valeurs traditionnelles se délitent, l'autorité paternelle succombe devant les revendications égalitaires et le libre choix du nom des enfants, le code civil suit les mœurs, parfois même les précède. La famille représente cet espace où se concentrent les enjeux individuels et sociaux: elle doit permettre aux femmes de travailler, aux hommes de participer à l'éducation de leur progéniture, aux enfants de se socialiser. Mais aussi à l'économie de se développer et aux retraités d'assurer financièrement leurs vieux jours.

Les propositions du PSS vont dans le bon sens

Normal que ce nouveau cadre familial suscite l'attention du parti socialiste, souvent le plus progressiste en matière de droits individuels et sociaux. En 1999 déjà, la commission sociale du PSS présentait une série de mesures afin d'améliorer les conditions sociales des familles. Il proposait d'instaurer le système d'une rente pour chaque nouvel enfant, quels que soient le revenu, le temps de travail ou le domicile des parents. D'autre part, le Conseil national vient d'accepter, ce printemps, une initiative parlementaire de Jacqueline Fehr, obligeant la Confédération à financer un programme d'incitation à la création de 150000 places de crèches.

Le parti socialiste remet la compresse aujourd'hui en s'attaquant au projet d'allégement fiscal du Conseil fédéral. Celui-ci envisage de diminuer de 1,3 milliard la charge de l'impôt fédéral direct. L'essentiel irait à la réduction de l'imposition du couple marié afin qu'elle ne soit pas supérieure à celle de deux concubins faisant ménage commun. Conscient que le projet de Kaspar Villiger ne répond pas aux nouvelles réalités sociales, le PSS propose un modèle relativement simple – sur le papier du moins. D'accord pour une baisse de l'impôt fédéral direct, concède-t-il, mais qu'elle profite à celles et à ceux qui en ont vraiment besoin. Premier constat: l'impôt doit tenir compte de la situation sociale et économique des contribuables – l'évolution générale, notamment celle des assurances sociales va d'ailleurs déjà dans ce sens. Et à société instable et individualisée, une seule solution fiscale: l'imposition personnelle, indépendante de l'état civil. Le système aurait ainsi le mérite de la clarté plutôt que de la moralité. Le parti socialiste propose d'autre part de contourner la structure extrêmement progressive de l'IFD en introduisant une déduction en francs pour les familles à bas revenus.

Les deux projets du PSS vont dans le bon sens, même s'ils s'adaptent au slogan dominant du «moins d'impôt». D'autres pistes sont encore à envisager en faveur des familles, que ce soit par le biais de l'impôt cantonal (voir en p. 2) ou en réduisant le coût d'une assurance maladie qui grève leur budget. GS